

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS**

Envoyé en préfecture le 28/06/2024
Reçu en préfecture le 28/06/2024
Publié le
ID : 081-200034031-20240627-27062024_47-DE

**-EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS d'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS-**

--:--:--:--:--:--:--:--

Séance du 27 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à vingt heures, le Conseil de la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois, légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à l'antenne intercommunale de Villefranche d'Albigeois, sous la présidence de Jean-Luc ESPITALIER, Président de la communauté de communes,

Présents : Mesdames Florence DURAND, Thérèse TRAVER, Michèle SAUNAL, Marie-José ESCANEZ, Sandrine SANDRAL, Vanessa RABAUD, Messieurs Bernard LAFON, André BERTRAND, Jacques ROUSTIT, Jean-Pierre LEFLOCH, Serge CAPGRAS, Jean-Paul ALRAN, Yves LE POEC, Jean-Louis PUECH, Jean-Pierre LANNES, Thierry ASTOULS (suppl. Thierry VIEULES), Fabrice ALBERT (suppl. Alain SEVERAC), Sébastien PAULHE, Patrick DAURELLE, Patrick CARAYON, Jean-Luc ESPITALIER, Olivier JUMEZ, Bruno BOUSQUET, Arnaud SIRGUE-BEC,

Absents excusés : Colette VEROLLET, Marie Line BRUNET, Valérie VITHE, Ghislain ESPITALIER, Joël MARQUES, Thierry VIEULES, Alain SEVERAC,

Ont donné procuration : Colette VEROLLET à Sébastien PAULHE, Ghislain ESPITALIER à Bernard LAFON, Joël MARQUES à Yves LE POEC,

Madame Marie-José ESCANEZ a été désignée secrétaire de séance.

--:--:--:--:--:--:--:--

Membres en exercice : 29. Membres présents : 24. Nombre de votes : 27.

-Date de la convocation : 21/06/2024 - date d'affichage : 21/06/2024.

--:--:~:~:~:~:~:~:~:~

Délibération n° 2024/47

Objet: Ajustement du plan de financement pour l'aménagement et l'installation d'une citerne incendie souple à la Z.A. de Bénéche à Villefranche d'Albigeois

Monsieur Le Président rappelle que, par délibération en date du 29 février 2024, le Conseil communautaire a approuvé un plan de financement prévisionnel pour l'acquisition, l'aménagement et la mise en service d'une nouvelle citerne d'eau souple de 120 m³ sur la parcelle section D n° 814 à la zone d'activité de Bénéche à Villefranche d'Albigeois, afin de remplacer celle qui est hors d'usage.

Après échange avec les financeurs, il apparaît nécessaire de modifier le plan de financement prévisionnel précédemment adopté.

Monsieur le Président explique que le coût prévisionnel d'acquisition de cet équipement pourrait ainsi être couvert par le plan de financement suivant :

État - Fonds Vert (80%)	10 102,00 €
<u>Autofinancement</u>	<u>2 525,50 €</u>
TOTAL investissement HT	12 627,50 €

Le Conseil communautaire,

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu les statuts de la CCMAV ;
- Ouï l'exposé de Monsieur le Président ;

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le plan de financement proposé ci-dessus,

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES MONTS D'ALBAN ET DU VILLEFRANCHOIS**

Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le



ID : 081-200034031-20240627-27062024_47-DE

SOLLICITE la participation financière de l'Etat, pour le montant indiqué ci-dessus,

DONNE MISSION à Monsieur le Président d'accomplir toutes les formalités nécessaires à la réalisation de ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme :

La Secrétaire de séance
Marie-José ESCANEZ

Le Président
Jean-Luc ESPITALIER

Le Président certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture et publiée sous format électronique sur le site internet www.montsalban-villefrancois.fr le 28 juin 2024.